

VALENCE

Magazine d'information municipal

l'info



Juillet 2023

Sommaire



Page 3 : L'édito

page 4-6 : A l'honneur - la boulangerie

page 7 : Budget de la commune

pages 8-9 : Travaux - Urbanisme

pages 10 à 13 : Vie de la commune

page 14-15: Vie scolaire

pages 15 : A noter

pages 17 à 23 : Associations

page 24 : Agenda

Horaires d'ouverture de la mairie en période estivale

Lundi 14h-17h30 _ Mardi fermé _ Mercredi 8h30-12h / 14h-18h _ Jeudi fermé _ Vendredi 14h-18h

MAGAZINE ÉDITÉ PAR LA COMMUNE DE VALENCE EN BRIE

Service Communication Information
Place de l'église / BP 1
77830 VALENCE EN BRIE
01.64.31.81.35 - 01.64.31.88.42

Directeur de publication : P. RACINE
Rédactrice : Timmy CHEDRI
Commission Information :
P. DUFLOT - N. CHARPENTIER - T. CHEDRI
Imprimerie : imprimé par nos soins

NUMÉROS UTILES

· Mairie	01 64 31 81 35
· Gendarmerie	01 60 69 40 16
· Médecin d'urgence 77	0825 826 505
· SOS Médecins	36 24
· Hopital de Montereau	01 64 31 64 31
· Centre Anti poison	01 40 05 48 48
· SAMU	15
· POMPIERS	18
· Urgence Electricité	0810 333 077
· Urgence Gaz	0810 433 077

Le mot du maire



Chères Valençaises, chers Valençois,

L'été est bel et bien présent. J'espère que vous pourrez en profiter. Une fois encore, j'aimerais remercier les associations qui animent notre village. Nous avons la chance d'avoir des bénévoles qui sont investis et passionnés. Une vraie dynamique associative qui fédère les habitants et fait vivre Valence-en-Brie.

Le 8 septembre, le " forum des associations " sera aux fours à chaux. Vous pourrez venir vous inscrire et partager un moment avec toutes les associations.

Nous avons vu s'installer depuis 6 mois 3 commerçants ! Nos boulangers Valentin et Cécile, Angélique notre infirmière et Yendi notre fleuriste. Le développement des services proposés à la population montre l'intérêt et le potentiel de la commune.

Nous sommes fiers de notre village.

Quelques travaux dans les rues basses (pour préparer le terrain de l'installation des réseaux séparatifs) ont eu lieu. Nous allons passer 2 années un peu compliquées à partir de février 2024. Vous avez été nombreux lors de la réunion publique, nous vous en remercions, et vous avez pu comprendre l'ampleur du chantier. Une autre réunion vous sera proposée. Il est important que vous puissiez être informés, car, tout le village sera impacté par ces travaux. Ces derniers sont indispensables et même obligatoires pour être en adéquation avec les règles de traitement des eaux usées.

Nous allons continuer à développer notre beau village avec vous : les associations, les bénévoles et toutes les bonnes volontés.

Je vous souhaite de passer un bel été.

Pierre RACINE

Maire

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Tyméo, Hached, Gérard CÉLÉRIER
né le 28 janvier 2023

Léo, Stéphane, Franck SIKORA
né le 16 mars 2023

Eliakym, Graciel, Sagesse MASUAKU KAWELA
née le 13 avril 2023

Elina, Marie TIENNOT FERREIRA
née le 10/05/2023

*Bienvenue
aux nouveaux Valençois*

MARIAGE

Virginie AGOSTINHO et Steven GROLL
le 22 avril 2023

Stéphanie BULLOT et Guillaume, Pierre VILLETTE
le 13 mai 2023

Félicitations aux mariés

INAUGURATION DE LA BOULANGERIE

À L'HC



C'est avec un grand plaisir que nous avons enfin pu finaliser notre projet de boulangerie sur la commune.

Ce projet, dans les tuyaux depuis plusieurs années, a été porté par José Vieira, 1er adjoint et soutenu par le maire Pierre Racine. Si José Vieira s'est occupé de toute la partie technique (architecte, choix des entreprises, suivi des travaux, recherche d'un boulanger...), le Maire, lui, s'est chargé de la partie financière (recherche de subventions, crédit, bail...).

Après plusieurs mois d'investissement de part et d'autre, la boulangerie a pu voir le jour.

L'inauguration s'est déroulée le 13 avril en présence de Valérie Pecresse, présidente de la région Île-de-France, Jean Louis Thiériot, notre député et vice président au département, James Cheron, Maire de Montereau-Fault-Yonne et vice président à la région ainsi que de nombreux élus voisins. Nous les en remercions vivement.

Les Valençois sont venus nombreux pour assister à la présentation de Valentin, notre jeune boulanger et de sa compagne, Céline, vendeuse en boulangerie. Après les discours de nos élus, nous avons pu prendre un verre et goûter les en-cas préparés par notre boulanger.

Nous leur souhaitons de longues années prospères à Valence-en-Brie.



DES BOULANGERS VALENÇOIS ET LEURS BOUTIQUES

Un boulanger vient de s'installer à Valence, voilà un événement qui mérite d'être souligné car les habitants en étaient privés depuis l'année 2000. Cette arrivée a été annoncée par Pierre Racine, notre maire, lors de la cérémonie des vœux pour l'année 2023. Chacun eut donc le plaisir de connaître des nouveaux visages qui devraient vite devenir familiers, ceux de Valentin et Cécile Rousseaux.

Cette heureuse nouvelle nous donne ici l'occasion de faire un retour historique sur ces artisans, qui exercèrent au village, aussi loin dans le temps que le permettent les archives.

Si aujourd'hui la consommation du pain n'est plus regardée comme une nécessité vitale, il n'en fut pas de même au travers des âges, et sous toutes les latitudes où l'alimentation traditionnelle accorde la première place aux céréales, en bouillies, en galettes et surtout en pain. Toutes les civilisations, toutes les religions, toutes les sociétés humaines parlent du pain, base de l'alimentation ; les épaisses et compactes tranches

de pain, dites tranchoirs, servaient longtemps d'assiettes sur lesquelles on disposait la viande. Soumis aux aléas climatiques, la rareté du blé amenait des flambées du prix du pain générant des révoltes, parfois sanglantes, elles émaillent l'histoire de notre pays. On se souvient de cette aventure valençoise lors de la crise des subsistances en 1795, qui mena les Valençois, arrivés à une grande gêne alimentaire, à commettre des exactions aux Écrennes, tant envers un charretier qui conduisait sa voiture chargée de blé à Melun qu'envers une ferme désignée pour fournir notre village en blé, tandis que celui produit par nos propres cultivateurs était envoyé pour l'approvisionnement de divers marchés, une aberration dans la politique calamiteuse des grains alors (voir Info-Valence de décembre 1796 : « De la faim et des moyens »). À la barre du tribunal où ils comparurent, ils déclarèrent : ils étaient dans la dernière des disettes... criant qu'ils ne pouvaient attendre plus longtemps il leur falloir du pain.

Les documents, qui permettent de mettre au jour l'évidente présence à Valence d'un boulanger, n'existent qu'à partir de la moitié du XVII^e siècle, bien que la connaissance du village soit plus ancienne on l'a vu récemment, mais les actes de naissances, mariages et décès ne sont conservés qu'à compter de 1672. Avant de faire leur connaissance, voyons tout d'abord le lieu des différentes boutiques.

Des Valençois se souviennent de celle en activité à côté de l'ancienne école, au n° 10 rue Octave-Rousseau (fig. 1 boulangerie près de l'école). En fait, cette implantation ne s'est faite que peu d'années avant la Révolution de 1789, rendue possible par l'ouverture d'une portion de la grande route entre 1760 et 1770, partie délimitée le bâtiment de l'ancienne école et le débouché de la rue Max-Lafon, à la sortie sud de Valence ; ce percement y favorisa l'urbanisme. Les différentes aventures advenues à nos artisans, citées plus bas, permettent avec précision, des localisations de boutiques.



Acheter son pain conduisaient ceux qui ne le fabriquaient pas eux-mêmes, jusqu'au fournil du boulanger, car rien n'indique qu'il ait pu y avoir un aménagement d'une boutique telle que celle qui est connu aujourd'hui. Des Valençois l'achetaient aussi à Montereau, des inventaires dressés après le décès d'habitants montrent des dettes auprès de boulangers de cette ville. Les statistiques valençoises de 1833 établissent l'existence de plusieurs lieux de vente : chez le boulanger Leroy et 2 dépôts de pain, un chez Jean-Baptiste Séjourné, le capitaine de notre Garde Nationale (rue André-Taboulet, maison contigüe à la Ruelle des Enfants Heureux, absorbée maintenant dans l'enceinte du CADA) et un autre chez l'aubergiste Bazin, au n° 12 même rue ; cette curieuse proximité ne s'explique pas. Celle du 13 novembre 1834 affirme que le four du boulanger produisait 112 kgs de pain à la fois, tandis que les 158 fours particuliers en cuisaient 40 kgs, ils ont tous disparu ; le laconisme de cet état administratif ne permet pas de développer plus avant.

Dans le dossier d'un litige qui opposa deux Valençois en octobre 1784, il apparaît que le pain de 10 livres coûtait 25 sols et 6 deniers et d'autres 24 sols, (les évaluations en euros sont impossibles trop de paramètres seraient nécessaires pour donner une idée exacte dans les dépenses d'un ménage), deux farines différentes utilisées expliquent les prix. À partir du 1er janvier 1829, attendu les continuelles réclamations relatives au prix du pain, le Conseil municipal décida que désormais le prix du pain à Valence se calquerait sur la mercuriale monterelaise : cette taxe sera publiée tous les dimanches matin à son de caisse et sera affichée à la mairie, aux maisons des boulangers (on remarque le pluriel).

Rencontrons quelques successifs boulangers. Ce sont pour beaucoup, les actes de la paroisse, devenus d'État-civil en 1792, qui nous les dévoilent, bien que divers autres documents en fassent état, notamment les actes notariés et ceux de la prévôté valençoise, puis de la justice de la République ; l'adage

populaire affirme « les gens heureux n'ont pas d'histoire », c'est donc souvent à la faveur de querelles traitées par la justice que ces artisans apparaissent.

Robert Poullin, boulanger, semble déjà bien implanté le 7 février 1646, lorsqu'il signe devant Me Hochebrier, notaire à Valence, le bail à loyer que lui concède le greffier valençois Pierre Haillet, pour tous les logis, cour, jardin, accins, terres et prés... mais le notaire n'en donne pas la localisation qui se dévoile plus loin. Le 17 juin suivant, autre bail au même par le marchand valençois Jacques Sergot, où il est question d'une maison, cour, jardin size audict Vallance au carfour dudict lieu, un peu de clarté... Viennent ensuite d'autres boulangers : en mai 1662, François Hochebrier, certainement un ouvrier ; février 1674 : Louis Labotte (parfois : Labaute), dont la boutique se trouvait au n° 5 place de l'Église, une ancienne auberge appelée L'Écu de France, qui la fit remettre en état en mai 1686 par Louis Randon, maçon à Valence. Marié à Marie Poullin, il était donc le gendre du précédent boulanger, auquel il succéda ; en 1674 il est qualifié de Maître-boulanger montrant une certaine aisance et du personnel attaché à son service qu'il formait. Il semble avoir été très participatif dans la vie du village et sa position sociale le fait citer dans les actes de la paroisse. (fig. 2, un fournil autrefois). En octobre 1692, Jean Marmion a pris la suite ; Edme Festou en janvier 1698 et Antoine Sergot, en février suivant, qui était dit auparavant cordonnier, mais la multiplicité des activités étaient alors courantes ; Claude Grenade, en mars 1710 ; Étienne Selavy, cabaretier et boulanger. En 1729, lors d'un litige sur des dettes de pain, on voit le boulanger et cabaretier, Jean-Philippe Chaumet, exercer dans ce qui est aujourd'hui notre mairie, qu'il dut quitter à la fin de son bail au 1er mai 1739, car la maison était vendue. Encore Louis Duclos boulanger et bourrelier en juillet 1737 ; peut-être ne s'agissait-il là, comme pour Selavy, que d'un dépôt de pain. La vie de tous ces artisans s'étant déroulée paisiblement, sans recours à la prévôté, nous sommes privés d'information. La boulangerie réapparaît le 22 juillet 1768, lors d'une violente altercation entre le boulanger, Maurice Lenoir, et des gardes de la capitainerie des chasses de Fontainebleau. Ils viennent d'arrêter un vigneron, Jean Leroy, pour un délit de braconnage (voir Info-Valence, déc. 2006). Lenoir, qui assiste à la sortie des gardes et de leur prisonnier du cabaret voisin de Denis Mouza (au n° 32 rue André-Taboulet), reconforte la maman éplorée du prévenu. Ces paroles de consolation ne sont pas du goût des gardes qui lui en demandent raison, considérant que cette affaire ne le regarde pas. Un mot en entraînant un autre, ils en viennent aux mains, la menace d'un pistolet d'un des gardes calma les ardeurs ; Lenoir porta ensuite plainte auprès du prévôt car il y laissa sa chemise à boutons d'argent. Le voisinage immédiat avec le cabaret de Denis Mouza, indiqué par les témoins au prévôt qui mena l'enquête, permet de conclure que le pain se fabriquait et se vendait au n° 34, Lenoir étant locataire de Vincent Brou. Autre querelle tout aussi violente le 25 mai 1775, se déroula dans la cour commune entre le même Lenoir et Marie-Madeleine Collignon, tenancière du café du n° 32 ; la cour commune existe encore aujourd'hui, confirmant ainsi le lieu du fournil. Lenoir partira ensuite s'installer à Montereau.



Le boulanger suivant, Vincent Brou, repris la boutique du n° 34, lieu où, selon le premier cadastre de 1812, il s'était reconverti en voiturier. Le jeudi 5 mars 1789, Brou avait participé, avec d'autres Valençois, à la rédaction des Cahiers de Doléances demandés par le roi Louis XVI au préalable de l'ouverture des États Généraux. Le 24 mars 1774, Brou avait comparu devant la justice seigneuriale qui l'avait condamné à 10 livres d'amende : par modération pour cette fois, pour avoir vendu du pain à faux poids, il manquait à chaque pain blanc et bis, 30 gr ; circonstance aggravante aux yeux du prévôt, ces pains étaient destinés aux pauvres du village. Le poids lui servant à peser ses pâtes fut confisqué et luy faisons défense expresse de récidiver. Il resta dans le viseur de la justice car le 5 nivôse an V (25 décembre 1796), il dut se justifier auprès Directoire du District de Melun, auquel Valence était rattaché, des raisons du prix de vente de son pain : il vend 25 c le pain de 8 livres, à cause de son éloignement de Montereau et du moulin de Moret, et qu'il se vend 24 c à Montereau, et qu'il le diminue toujours dans cette proportion. Est-ce de là qu'il abandonna sa profession, mais Valence avait déjà un autre boulanger. Installé dans un bâtiment construit après donc, l'ouverture de la route, Pierre-Charles Leroy, originaire de Machault, où il est né le 26 juin 1779 ; il devint, par son mariage avec Henriette-Joséphine des Neufmarchais, le 29 juin 1779, le beau-frère du maire, Jean-Gabriel Morand, dont nous avons déjà suivi les frasques (Info-Valence de juin 1997). Il succéda à



Brou dans tous les sens du terme d'ailleurs puisque lui-aussi va devoir assumer devant la justice, ses fraudes. Le 6 août 1829, Jacques Gibourg, un vigneron habitant la Rue Basse, déclarait au maire, Étienne Sevaux, que le pain ne pesait que 9 livres au lieu de 10. Sommé de s'expliquer, Leroy déclara que son pain était resté trop longtemps au four : il avait perdu de son poids tandis que son épouse avait vendu par erreur ce pain qu'il l'avait mis de côté.

Le juge du tribunal correctionnel de Melun ne fut pas dupe, d'autant qu'il était un récidiviste déjà épinglé en 1815, lors des accusations qui mirent en cause son beau-frère. Il se retrouva en prison pour 2 jours mais qu'on se rassure les Valençois eurent quand même du pain puisque son fils, Claude, et son gendre, Emmanuel-Gratien Legendre, assurèrent la fabrication, ce dernier prenant ensuite sa succession ; en 1872, le couple Leroy vit toujours avec ses enfants. Marié le 17 mai 1842 à la fille de son patron, Alexandrine-Aglaré Leroy, Emmanuel-Gratien, était né à Sergines (Yonne) le 1er juin 1816, et décéda à Valence le 20 juillet 1898. En avril 1860, il fit rénover la façade de sa maison, sise traverse de la route impériale n°5 de Paris à Gex, en y faisant apposer des décors architecturaux dont il reste aujourd'hui quelques traces visibles par de fausses pilastres appliquées en moulures saillantes surmontées d'un entablement (visite des maisons du village avec l'Association les 19 et 20 septembre

2009), pratique alors à la mode dont il fut beaucoup usé durant la seconde moitié du XIXe siècle à Valence. En dépit des réglementations, déjà en place sous l'Ancien Régime, et des contrôles stricts sur l'état des fours et cheminées, assurés par l'adjoint et le garde-champêtre, un violent incendie se déclara dans le fournil le 5 septembre 1874 vers 10 h du matin ; les dégâts furent considérables évalués entre 9 et 10 000 frs. Son fils, Léopold-Gratien, né à Valence le 22 août 1845, ayant épousé la Valençoise Élixa Dauvergne, lui succéda et décéda le 24 septembre 1906. Après sa disparition, son commerce fut repris par son ouvrier, Émile Hadrot, né en 1878 à Machault. Marié à Marie Becker, lui aussi eut plusieurs commis dont les états de recensement nous livrent les identités. Il assurait, comme ses semblables, avec sa charrette et son cheval, la livraison du pain dans les écarts et les villages voisins (fig. 3 le boulanger Hadrot, en tenue blanche est à l'entrée de son fournil, le cheval va le conduire en tournée). C'est lui qui, en compagnie du fermier de La Courtille, André Lauverjon, découvrit au Bois des Quatre-Vingts, la dépouille martyrisée par la police allemande,

du chef de la Résistance locale, André Taboulet, le 16 juillet 1944. Émile est mort à Valence le 6 octobre 1956. La boulangerie avait été reprise par René Morin, venu de Château-Thierry, époux de Francia Montet ; Élixa Legendre vivait toujours dans une des pièces de la boulangerie. En 1936, le boulanger est Eugène Pantaléon, venu de Villiers-sur-Tholon (Yonne), qui exerça

durant l'Occupation, avec son épouse, Simone Lamidé et leurs trois enfants ; lui succéda Roger Combe (1954), Jeanne Lefébure, son épouse, et leurs trois enfants. Furtivement un Rondeau puis, en 1968 Claude Foucault et son épouse Monique ; Boucher, Paul Falet (1980), Bonardi (1988), Alain Trabuchet (1991) enfin François Le Jolivet (1997) qui arrêta définitivement l'activité en 2000.

Notre boulangerie, réputée pour la qualité de ses produits, voyait de nombreux voyageurs s'arrêter pour acheter leur pain, et leurs croissants du matin, la tradition semble reprendre. Enfants, à la sortie de l'école, nous allions acheter le pain du déjeuner dont l'odeur des cuissons emplissait les salles de classes. Les boulangers mettaient à disposition des ménagères valençoises leur four lorsque la dinde de Noël était trop imposante pour entrer dans le four familial. Tous fournirent, à la demande communale, du pain aux nécessiteux, des bons établis par les maires, au XIXe et partie du XXe siècle, en attestent. Cette ancienne boulangerie sera bientôt transformée en locaux d'habitations, alors qu'une nouvelle ouvrira, ce 27 mars 2023, sur l'initiative de nos élus.

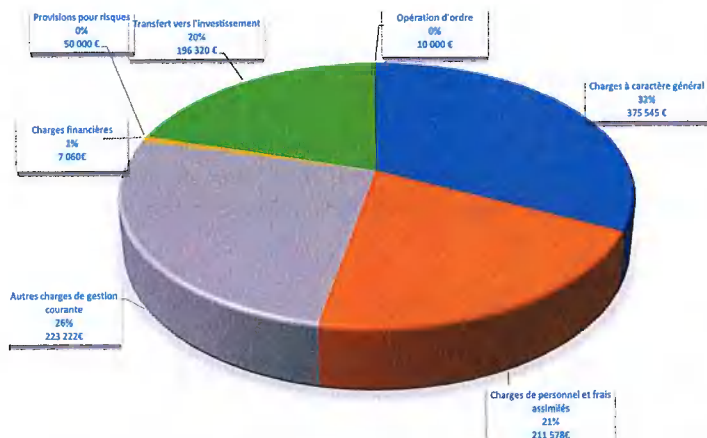
Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau boulanger et à sa compagne, dans son fournil et sa boutique tout neufs.

D. et D. Bullo

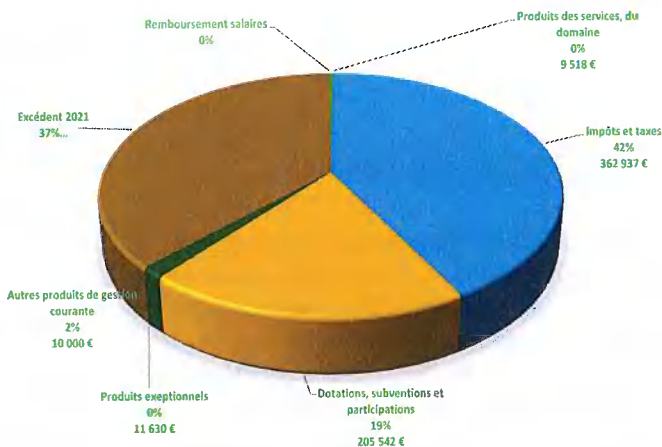
Encore une fois, nous adressons nos remerciements à Daniel et Danielle BULLOT, nos historiens de Valence pour cette petite retrospective historique sur les boulangers de notre commune.

BUDGET DE LA COMMUNE

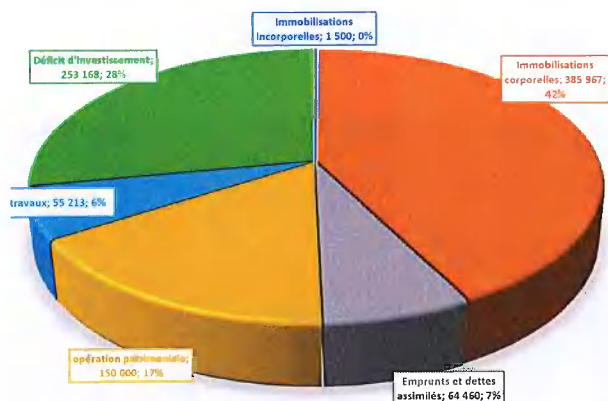
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



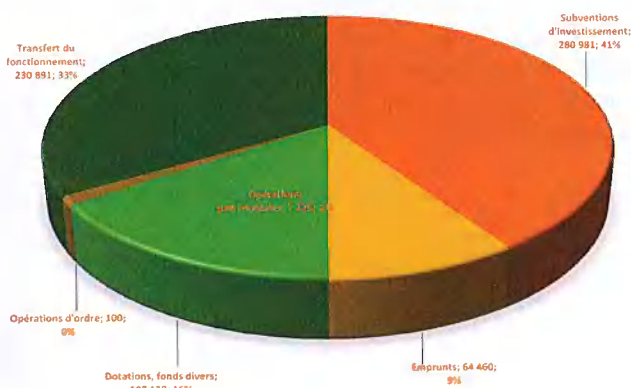
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



TAXES 2023

Taxe foncière bâti : 44,29 %
 Taxe foncière non bâti : 76,79 %
 Taxe d'habitation : 18,43 %

MONTANT DES LOCATIONS 2023 POUR LES VALENÇOIS

Salle des Fêtes : 48h / 400 €
caution de 2500 €

Foyer : uniquement pendant vacances scolaires – 48h / 100 €
caution de 500 €

Four à Chaux : 48h / 50 €
caution de 200 €

TRAVAUX ASSAINISSEMENT

Le 26 Juin s'est tenue dans la salle Marius Albert une réunion publique lors de laquelle les services de la CCBRC et son bureau d'étude sont venus expliquer le phasage des travaux de création du réseau d'assainissement séparatif qui vont être réalisés sur une grande partie de la commune et notamment dans les rue Basses. A cette occasion nous tenons à remercier les nombreux participant ainsi que tous ceux ayant répondu favorablement lors de la campagne d'études. En effet 95% des habitants concernés par ces travaux ont donné un accord de principe sur la convention qui sera mise en place et permettra à tous de bénéficier de la subvention aidant à la réalisation des travaux. Bien que ces derniers ne doivent démarrer qu'au 4ème trimestre 2023, vous avez pu constater que ENEDIS œuvre déjà dans le secteur pour dévier les réseaux électriques pouvant être impactés par les futurs travaux. De même pour le gaz, GRDF va procéder dans les semaines qui viennent au même type d'intervention pour moderniser le réseau gaz datant de 2001. Nous comptons sur votre compréhension et sur votre aide pour que ces travaux se déroulent le mieux possible.

PLACES DE PARKING

Stationnements sur RD 605 et autour de l'église
Suite à l'ouverture de la boulangerie, nous avons créé quelques places supplémentaires en arrêt minute au heures d'ouverture de celle-ci. Ces places sont situées le long de l'église du côté du monument aux morts (4 places) et devant l'ancienne école le long de la RD 605 (4places aussi). En contrepartie, avec l'accord de la direction départementale des routes, nous avons créé 5 place de stationnement en complément de ces dernières places. Ceci n'est qu'un début car il nous reste dans un coin de tête la promesse de sécurisation de sécurisation de la traversée de Valence et ces 5 petite places sont un début nous menant vers d'autres négociations avec la direction des routes.

TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Suite à l'ouverture de la crypte sous l'église et HPEV ayant terminé ses investigations, nous avons procédé à la fermeture de cette crypte avec reconstitution du plancher avec le dallage d'origine. Parallèlement à ces travaux et les murs extérieurs de l'église étant attaqué par l'humidité une entreprise a été mandatée pour reprendre les joints des pierres en produit respirants pour permettre d'assécher cette humidité et de préserver la pérennité de l'édifice.



TRAVAUX A L'ÉCOLE

Suite aux problèmes d'intoxication alimentaire survenu avant les vacances de Pâques, nous avons fait repeindre en peinture alimentaire la partie office de la cantine de l'école. Les peintures n'ayant pas été refaites depuis l'ouverture en 2001 de l'école Serge Vaucouleur, nous procédons pendant les grandes vacances, avec l'implication de nos employés communaux, à une réfection des peintures des autres salles. Nos enfants auront ainsi une école toute belle pour démarrer une nouvelle année scolaire.

RÉFECTION DU PONT DES FOURS A CHAUX

Début Juillet, suite à une visite de contrôle du passage du Javot sous la RD 605, le Maire s'est aperçu que la structure métallique du pont des Fours à Chaux donnait des signes de fatigue. Il a demandé l'intervention d'une entreprise pour changer le tablier, mais en faisant le tour de la structure, il s'est avéré qu'elle était fortement fragilisée et qu'il était dangereux de laisser le passage des véhicules. Il a immédiatement pris un arrêté d'interdiction de circulation sur le pont et les employés communaux ont procédé au barrage de la route. Désormais seuls les piétons ou cyclistes peuvent emprunter ce pont le temps que la commune mandate un expert pour évaluer les travaux à commander pour le sécuriser et permettre à tous de repasser dessus. Nous vous tiendrons au courant de l'avancement.



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

6 B Rue Octave ROUSSEAU	Remplacement porte de garage manuelle par poste motorisée
13 Rue Octave ROUSSEAU	Division en vue de construire
7 Rue Henri GELIN	Dépose toiture et pose de tuile mécanique aspect plat type giverny couleur vieilli bourgogne
12 C Rue Émile PARQUET	Réalisation d'un portillon et d'un portail coulissant avec rajout de mur de pierres reconstruit selon mur déjà apparent
6 Rue des Fours à Chaux	Installation de 4 panneaux photovoltaïque (1762 x 1134) en autoconsommation. Kit solaire 1680 W.
12 A Rue Émile PARQUET	Refaire les joints du pignon côté rue + ravalement de façade nord en crépit ton pierre.
24 Rue André TABOULET	Passage de fenêtres simples vitrage bois à fenêtres PVC double vitrage
18 Rue André TABOULET	Peinture gris ardoise RAL 7015 des volets de la façade
9 Rue Max LAFON	Dépose de l'ancienne toiture et pose de tuile mécanique aspect plat type giverny couleur vieilli
7 Rue Max LAFON	Dépose de l'ancienne toiture et pose de tuile mécanique aspect plat type giverny couleur vieilli
5 Chemin de Beauregard	Installation de panneaux photovoltaïques 15 m ² puissance 3 KWC autoconsommation

PERMIS DE CONSTRUIRE

5 Rue Henri GELIN	"Travaux sur construction existante : - Surélévation d'une partie de la construction - Remplacement des tuiles mécaniques par des tuiles plates - Châssis de toit en façade avnt - Fenêtre en façade arrière - Deux fenêtres en façade avant - Enduit, gouttière et descentes d'eaux pluviales"
-------------------	---

VIE DE LA COMMUNE

Cette année 2023, sous un temps maussade, en ce 8 mai 2023 fêtant 78 ans de l'armistice, Monsieur RACINE, Maire de Valence-En- Brie, après s'être rendu sur la stèle en mémoire d'André TABOULET, résistant et chef du maquis de Valence, en présence de son petit-fils Jean-Claude et de son arrière-petit-fils, pour un dépôt de fleur, est revenu au monument aux morts, en présence du conseil municipal, et des habitants de Valence pour commémorer cette date anniversaire.

Monsieur RACINE a fait lecture du message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, « 8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin. C'est la Victoire. » Cet hommage est et doit rester un devoir de mémoire pour tous et il est important d'y participer pour ceux qui se sont battus et qui ne sont plus là, le dernier survivant du débarquement Monsieur Leon GAUTIER étant décédé le 3 Juillet 2023

Après lecture du nom des Valençois morts pour la France par une enfant de Valence- En- Brie, la minute de silence, la traditionnelle sonnerie aux morts et la Marseillaise, Monsieur RACINE a convié l'assistance à partager le « pot de l'amitié » dans la salle Marius Albert.



REPAS DES ANCIENS

Le 12 mars a eu lieu le traditionnel repas des anciens. Comme chaque année nous avons le plaisir d'accueillir une vingtaine de nos aînés autour d'un déjeuner préparé par Claudia.

Le repas était animé par Alain Asmi, guitariste chanteur, accompagné d'un percussionniste. À notre plus grand regret la piste de danse n'a eu aucun succès cette année. Heureusement, le repas de Claudia a eu plus de chance. Nos anciens ont profité de ce moment pour échanger avec certains élus.

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous partageons cet instant avec eux.



CABINET D'INFIRMIER

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin, un cabinet d'infirmier a ouvert ses portes en mars dernier au foyer Anne Marie Redon. La permanence est tous les jours de 9h à 9h30.



UNE NOUVELLE BOUTIQUE DE FLEURS

Depuis le 2 juin de cette année, nous avons une nouvelle fleuriste à Valence. Yendi a ouvert sa boutique au 4 rue des flamboyants. Vous pourrez y découvrir de nombreuses compositions et des décorations de toutes sortes.

Petit à petit notre village redécouvre des commerces qui nous rendent bien service et qui valorisent notre commune.

ROUTE DE VERNOU

La route communale C2 dite route de Vernou est encore limitée à 30Km/h. (décision unanime du conseil municipal)

Nous avons limité la vitesse sur cette route car elle est détériorée. Suite aux travaux sur la route de Chapus qui ont occasionné la fermeture de la D40, nous avons constaté une forte augmentation de la circulation sur la C2 et notamment des poids lourds. En plus du danger que ça représentait pour les piétons à protéger, cette route a subit de fortes dégradations qui vont entrainer des travaux très lourds à porter pour la commune. Des véhicules ont été pris à plus de 110km/h... Les incivilités et la mise en danger régulière des riverains font que la Gendarmerie est de plus en plus présente.

Le département et la mairie travaillent ensemble pour qu'elle soit remise en état. Les travaux sur la D40 sont maintenant achevés, nous allons pouvoir intervenir sur la route de Vernou. Nous ne ferons pas la même chose que sur la partie Vernou, car cette portion incite à la vitesse. Une fois les travaux terminés, une limitation de vitesse à 50km/h sera proposée lors d'un conseil municipal.

Artisan Fleuriste



4 rue des flamboyants
77830 Valence en Brie

06.59.93.94.80

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	Fermé
Mardi	9h-12h/15h-19h
Mercredi	10h-13h/atelier
Jeudi	9h-12h/15h-19h
Vendredi	9h-12h/15h-19h
Samedi	10h-13h/ atelier
Dimanche	10h-13h

RÉUNION PUBLIQUE DU 26 JUIN

Comme indiqué dans la rubrique travaux, le 26 juin s'est tenu la 2ème réunion publique concernant les travaux d'assainissement qui vont se dérouler sur la commune sur une période de 18 mois. Cette réunion s'est tenue en présence de la CCBRC, du bureau d'étude chargé du dossier et de l'entreprise en charge des travaux sur les parties privatives.

Vous avez été nombreux à répondre présent ce qui a permis d'échanger sur le déroulement et la temporalité des travaux. Comme nous vous l'avions expliqué précédemment, plus il y aurait d'inscrit sur le fond de péréquation moins la note serait importante pour les habitants. Pour certains le reste à charge pourrait être à 0€. En plus d'une action solidaire cette initiative s'inscrit dans une démarche citoyenne.

Nous espérons avoir répondu clairement à vos nombreuses questions. Evidemment, nous restons à votre écoute en mairie si besoin.



ART OU DÉGRADATIONS ?

Comme vous l'avez certainement constaté, sur nos bâtiments publics ont commencé à apparaître, depuis un certain temps déjà, de nombreuses écritures ou dessins pas toujours de très bon goût. C'est bien dommage pour l'esthétique et pour le porte-monnaie du contribuable. En effet nous tenons à rappeler que pour chaque dessin qui sont faits la commune est obligé de mettre à disposition deux personnes pendant une journée complète pour nettoyer les œuvres ou bien prendre une entreprise pour le faire.

Il est évident que ça a un coup qui est directement répercuté sur les impôts des Valençois. Il est évident aussi que pendant que les employés communaux s'acharnent à nettoyer les dégradations l'entretien des espaces verts, des espaces publics, le nettoyage des trottoirs, l'entretien des espaces fleuris et tout autre chose bénéfique à la commune ne peut pas se faire.

Pour les personnes, qui malgré tout souhaitent continuer à dessiner, nous leur proposons de venir en mairie afin d'émettre des propositions d'espace que l'on



pourrait mettre à disposition et qui ne serait dédié qu'à ça. Il est évident, que pour ces personnes-là, nous exigerons des résultats a minima à la hauteur de ce que nous pourrons leur proposer. Ils peuvent éventuellement demander des cours auprès des artistes qui ont décoré les bâtiments de Montereau. C'est avec plaisir que nous les soutiendrons.

Si c'est l'ennui qui dicte leurs actes il est possible aussi de s'engager dans un Service Civique. C'est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans. Pour être volontaire, seuls comptent la motivation et le savoir-être. Le Service Civique constitue pour les volontaires une étape d'apprentissage de la citoyenneté et de développement personnel. L'amélioration des espaces publics peut s'inscrire dans le cadre d'un service civique et ouvrir à des compétences et des formations. Les résultats pourraient vous surprendre. Une chose est sûre c'est que vos talents seront mis en valeur et vous pourrez les exercer en toute quiétude.



VIE DE LA COMMUNE

JEUX INTERVILLAGES



Après une très longue interruption, le comité des fêtes de Pamfou a décidé de relancer les jeux inter-villages. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les 5 communes concernées se sont prêtées aux jeux. Les communes de Pamfou, Machault, Les Ecrennes, Echouboulains et Valence en brie ont ainsi pu former leurs équipes en réunissant plus de 200 personnes. Le 28 mai, c'est sous un soleil de plomb que tout le monde s'est retrouvé autour des installations sportives de Pamfou. Ils ont pu s'affronter au tir à la corde, au lancer de botte de paille, à la course garçon de café, etc... dans une ambiance joyeuse et sans complexe. Cette journée a été ponctuée d'éclat de rire, de partage et de convivialité. Bien que finissant dernier, l'équipe de Valence en brie n'a pas démerité. Les Ecrennes, grande gagnante de cette compétition, aura le privilège d'organiser les prochains jeux sur sa commune. Evidemment, nous serons présents. Un grand merci au comité des fêtes de Pamfou et la municipalité pour l'accueil et l'organisation.



VIE SCOLAIRE



UNE FIN D'ANNÉE BIEN REMPLIE À L'ÉCOLE SERGE VAUCOULEUR !

Cette fois encore, tous les élèves de l'école élémentaire ont pu profiter d'activités impulsées par l'équipe enseignante. Du CP au CM2, ils ont pu bouger, découvrir et se cultiver.

Et toutes ses aventures ont débuté au mois d'avril, où les CP, CE1 et CE2 se sont rendus au Cinéparadis de Fontainebleau pour profiter du festival du 7ème art. Au printemps, quatre classes ont pu également découvrir l'exposition photo « Herbes » au foyer Anne Marie Redon et l'école a participé à l'événement « Cultures en jardins ».

A FOND LE SPORT

Niveau sport, les enfants ont eu de quoi se défouler. Après les CE1-CE2 et les CM1-CM2, se fut au tour des classes de CP et de CE2-CM1 de découvrir les joies de la natation lors de 8 séances à la piscine de Montereau. Au mois de mai, chaque classe a bénéficié de l'intervention de Mme Isabelle Hannequart, à travers 5 séances de tennis.

L'année s'est finie en beauté avec le cross des écoles. Pour l'occasion, Valence a accueilli les écoles d'Echouboulains et de Pamfou. Le temps d'une matinée, quasiment 200 élèves ont couru entre 300 et 4500m (pour les plus grands), en musique.

DES ÉTOILES PLEIN LES YEUX

Pour les CE2-CM1 et CM1-CM2, le plus beau souvenir de l'année restera sûrement leur séjour à Missé dans les Deux-Sèvres.

Pour les plus petits, ce sera probablement leur découverte de la Ferme de la Mercy en juin. Les classes de CP et de CE1-CE2 sont allées à la rencontre des animaux. Petit bonus : ils ont pu fabriquer leur propre petit pain artisanal !

Isabelle ARGANT

Directrice

École Primaire de Valence en brie

CALENDRIER SCOLAIRE 2023/2024

Rentrée des élèves	Lundi 4 septembre 2023
Vacances de la Toussaint	Du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2023
Vacances de Noël	Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024
Vacances d'hiver	Du samedi 10 février au lundi 26 février 2024
Vacances de printemps :	Du samedi 6 avril 2024 au lundi 22 avril 2024.
Pont ASCENSION 2024	Du mercredi 8 mai 2024 au lundi 13 mai 2024
Vacances ÉTÉ 2024	Du samedi 6 juillet 2024 au lundi 2 septembre 2024

SORTIE CINÉMA A FONTAINEBLEAU

Visionnage du Film « le Gruffalo » avec les 3 classes.



LES PETITS JARDINIERS



Comme depuis quelques années, les élèves participent aux plantations et fleurissement du village. Une fois encore, ils ont aidé Sylvain et Stéphane en plantant des bégonias et géraniums dans les jardinières mais aussi des légumes dans les bacs du Parc de la Mairie.

ELÈVES SPORTIFS



Tous les élèves de maternelle ont participé au Cross de Valence. Sur le Stade, à raison de 300 m par tour, ils ont parcouru de 1 à 4 tours en fonction de leurs capacités et de leur âge. Une très belle performance pour des enfants de cet âge.-là.

Le retour à Echouboulains s'est fait en bus pour les plus petits, tandis que les moyens et les grands sont revenus en randonnée. Les 7 kms du parcours ont été souvent coupés par des pauses boissons. Merci à M. et Mme DUFOUR de la ferme de la Recette à Echou pour nous avoir permis une pause et un ravitaillement. Pas de pleurs ni de « traîne-la-patte » sur le retour, donc un grand bravo à eux.

SORTIE À PROVINS ENTRE LES GOUTTES

Partis le matin sous les gouttes, à leur arrivée, tous les enfants de l'école d'Echouboulains ont pu profiter de la Cité Médiévale de Provins.

Rallye photo le matin pour découvrir la vieille ville jusqu'à la Tour César, et après le pique-nique, le spectacle des Chevaliers.

De beaux souvenirs pour nos élèves de maternelle qui ont subi un gros orage juste après être remontés dans le bus pour rentrer.



*Matthieu Ramaré
Directeur
École Primaire d'Echouboulains*

A NOTER

POINT DE COLLECTE VOLONTAIRE

Le SMITOM-LOMBRIC a mis en place, à titre d'expérimentation, la collecte des déchets alimentaires pour la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux. Le bac de collecte de la commune se trouve rue Jean Haderer en face du foyer A.M Redon.



MON MÉMO-TRI déchets alimentaires

Acceptés dans les sacs Krafts et les bornes d'apport volontaire dédiés aux déchets alimentaires

Préparations de repas



Coquilles d'œuf

Fruits et légumes ébimés ou épluchures

Aliments non consommés/périmés sans emballages



Viandes périmées

Pains et viennoiseries

Produits laitiers sans emballage

Restes de repas



Poissons

Viandes



Pâtes / riz en sauce

Petits os (volaille et lapin)

Interdits dans les sacs Kraft et les bornes d'apport volontaire dédiés aux déchets alimentaires



Déchets verts

Récipients

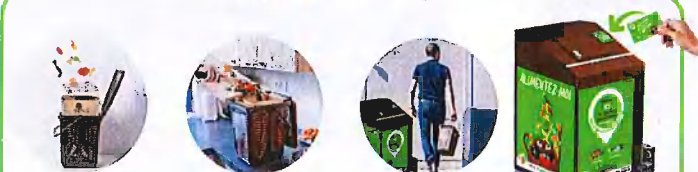
Couverts

Emballages

Étiquettes

Élastiques

Matériel et utilisation



1 Dépliez le sac kraft avec le carton de renfort au fond. Placez le sac kraft dans votre bioseau.
Pis de sac plastique, même compostable

2 Déposez vos déchets alimentaires selon les consignes de tri au recto.

3 Munissez-vous de votre badge et transportez le sac kraft à l'aide du bioseau jusqu'à la borne* près de chez vous.

4 Badger sur la borne et ouvrez la trappe afin de déposer le sac kraft avec vos déchets alimentaires dans la borne.

Jetez régulièrement vos sacs bien fermés, même s'ils ne sont pas remplis (maximum toutes les 4 jours). Rincez régulièrement votre bioseau à la main ou au lave-vaisselle !

*Rendez-vous sur <https://www.lombric.com/liter-mes-dechets/consignes-de-tri-des-dechets-alimentaires>



Un doute, une question : dechetsalimentaires@lombric.com | 07 85 02 81 20

CANICULE

Bien que nous en ayons déjà parlé dans la lettre Valençoise, nous insistons sur le fait que la canicule peut être dangereuse pour les personnes vulnérables. Aussi, nous demandons à toutes les personnes concernées et que nous n'avons pas pu joindre par téléphone de nous contacter en mairie afin de se faire recenser. Cela permettra de vous rappeler régulièrement ou d'aller vous voir à votre domicile si besoin.



Prévention Canicule 2023
Recensez-vous auprès

- * Personnes âgées de plus de 65 ans,
- * Personnes vulnérables (isolées, fragilisées par un handicap...)

Quels sont les effets de la chaleur ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos Incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, appelez le 15.

Comment me protéger ?



Je reste au frais chez moi ou dans un lieu rafraîchi



Je bois de l'eau sans attendre d'avoir soif



Je me mouille le corps



Je ferme les volets et fenêtres



Je privilégie des activités douces



Je mange frais et équilibré



J'évite de boire de l'alcool



Je prends des nouvelles des plus fragiles

Cultures en Jardins

Le festival de toutes les cultures

ASSOCIATIONS

C'est un beau roman, c'est une belle histoire.

C'était un beau week-end estival pour notre troisième festival, notre premier en tant que jeune association même si tous ceux qui la composent sont loin d'être des inconnus dans notre monde associatif.

Parfaite synergie d'idées, de volontés, et d'amitié pour faire vivre notre village qui dès le samedi matin, au rythme endiablé, une fanfare entraînait un public conquis dans les rues de Valence ou réveillait quelques malheureux grincheux aux sons des cuivres et tambours.

Ainsi doit vivre un festival bouger tôt le matin et clore tard le soir en étant toujours de bonne humeur.

Et de la bonne humeur il y en eut à profusion ainsi que des rires, de l'écoute, de l'émotion, de la découverte et surtout beaucoup d'échanges, donnant force à cette simplicité et proximité entre intervenants et festivaliers, plus le monde est petit, plus les gens se rencontrent.

Tous ceux qui « en étaient » ne peuvent que témoigner, pour les autres... Jamais nous ne désespérons, bien au contraire !

Nos jardins vous invitent de plus en plus et d'autres s'ouvriront encore l'année prochaine.

Nos artistes de plus en plus nombreux aiment venir et revenir, d'autres attendent leur tour. Difficulté et habileté d'une bonne programmation.

Pour remercier tous ces acteurs, conteurs, danseurs, improvisateurs, musiciens, peintres, photographes, sculpteurs de bois, de terre et de feux, sans oublier nos jardiniers et ceux que nous avons oubliés... Beaucoup d'autres pages seraient à imprimer.

Impérativement, nous nous réservons deux remerciements, deux gratitudes essentielles pour que naisse une quatrième édition.

Notre mairie, soutien financier, moral, logistique et humain, en y ajoutant particulièrement Eric pour son dévouement hors norme, merci à vous, merci à toi.

Les organisateurs n'ont que peu de mérites, ce ne sont que de doux dingues offrant réalités à leurs rêves et importunant cent fois durant, toutes leurs très bonnes relations en leur offrant le rôle de bénévoles résumé à... beaucoup de travail.

Sans leur amitié et humilité, jamais nous ne pourrions organiser ce week-end.

Qu'ils en soient plus que chaleureusement remerciés.

En attendant la saison 4, le premier et 2 Juin 2024.

Bien entendu nous en reparlerons très prochainement.

« Cultures en jardins »



ASSOCIATIONS



CHASSE AUX OEUFS

C'est sous un soleil radieux que les enfants de Valence en Brie se sont retrouvés aux fours à chaux pour la traditionnelle chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes. Comme l'an passé, et afin qu'aucun enfant ne soit lésé, les enfants devaient ramasser des œufs en plastique en échange desquels du vrai chocolat leur a été distribué. Une collation et des boissons fraîches ont également été offerts afin de permettre à nos petits chasseurs de récupérer quelques forces.

Ce moment d'amusement pour les petits est aussi un moment de rencontre et de convivialité pour les parents : un apéritif leur était proposé ce qui a permis à chacun de profiter de cette belle matinée entre amis.



FETE COMMUNAL ET BROCANTE

La traditionnelle fête communale et la non moins traditionnelle un moment fort qui annonce l'arrivée des beaux jours. Le programme du week-end était bien chargé : concours de pétanque organisé par la Boule Carrée, structures gonflables pour l'amusement des enfants offertes par le comité des fêtes, pêche aux canards et tir à la carabine, proposés par des forains installés sur la place de l'église, soirée méchoui qui a permis à de nombreux convives de se régaler d'agneau et de cochon grillé, et pour finir soirée dansante à la salle des fêtes animée par DJ RO.

Quant à la brocante, elle s'est déroulée le dimanche sur la place de l'église et a réuni de nombreux vendeurs et acheteurs à la recherche de la perle rare. Une buvette et une restauration étaient bien entendu prévus pour permettre à chacun de reprendre des forces dans cette longue journée passée en plein air.



FETE DE LA MUSIQUE

C'est à nouveau dans le très beau cadre des Fours à Chaux que le Comité des Fêtes a organisé la fête de la musique. Cela fait maintenant plusieurs années que cette incontournable manifestation populaire et conviviale s'est installée sur ce site, permettant par la même occasion de mettre en valeur le patrimoine de notre village. C'est aussi l'occasion pour les habitants de Valence en Brie, mais aussi des villages environnants, de partager un moment de fête toutes générations confondues.

Le public présent a eu le plaisir d'apprécier un programme musical de qualité, avec les prestations successives du duo Armony (chanson pop-rock), du groupe la Bande à Nono (reprises rock, rythm and blues, soul et pop) et de DJ RO pour finir la soirée en dansant jusqu'au bout de la nuit.

Bien entendu, grillades, boissons et friandises étaient de la partie, proposés par les bénévoles du Comité des Fêtes.

SOIREE DU 13 JUILLET

A l'occasion de la fête nationale, nous avons organisé un repas suivi d'une soirée dansante. A 20h, un magicien est passé à chaque table faire quelques démonstrations et une animation ballon auprès des enfants avant son spectacle de 21h.

Les valençois ont pu se régaler d'un repas moules-frites à volonté avec un choix entre moules à la crème et/ou au vin blanc. Puis après le repas un DJ a mis l'ambiance et tout le monde a pu danser jusque très tard. Les personnes présentes étaient ravies et nous aussi.



Encore une année pleine de joies et de rires ! Des enfants qui grandissent qui jouent qui rient et s'épanouissent ! l'association bouilles et gribouilles étaient au rendez vous pour vous proposer sa brocante ainsi que sa soirée paella ou l'ambiance était y était de mise.
Nous ne manquerons pas de vous informer de nos prochaines manifestations !

Dans l'attente de se revoir nous vous souhaitons de bonnes vacances

Cathy katia caro Christiane Charline



« Cuisine d'été », 11 et 12 Février...est-il encore utile d'écrire que le temps passe très vite.

Quelques mois et déjà un voile de nostalgie s'installe sur ce beau, très beau, anxieux, très anxieux week-end ou vous étiez plus de 150 à découvrir notre dernière création.

Merci à vous et plus largement à ces milliers de spectateurs assistant chaque année à des centaines de représentations théâtrales jouées par des acteurs amateurs, certes aux talents imparfaits mais passionnés, besogneux, curieux, offrant du spectacle vivant, se contentant de peu, en lieux, techniques et diffusions.

Nos campagnes, nos villages nous plaisent, notre public nous aime et nous l'aimons autant, conforté par cette double idée de simplicité et d'échange.

Vous nous applaudissez autant que nous vous remercions, n'est-il d'égalité plus simple ?

« Cuisine d'été » restera pour notre compagnie un tournant de vie sillonnant parallèlement sur les tourments de notre société ; écrit et débuté en 2020, non pas à l'aube du réchauffement climatique déjà bien existant mais en réponse « légère » aux « lourds » climato-septiques, puis terrassé une longue année et demie par un virus virulent suspicieux et désorganisé, la relance après tant d'inédites violences ne pouvait prendre qu'un certain temps.

Même ces représentations n'auraient jamais pu avoir lieu puisque quelques jours auparavant un autre virus rendait une de nos comédiennes totalement aphones.

Pourtant avec détermination et une volonté impressionnante, sa voix réapparut en un mince filet à l'heure même de la représentation.

Ainsi en est de la vie d'une petite troupe, n'essayant de ne retenir que les bons et beaux moments, désespérant parfois d'y arriver, oubliant ses doutes et lassitudes, s'offrant des moments de réflexions et de nouvelles motivations, en recherche constante de nouveaux thèmes, de mise en scène, d'espaces différents, de nouvelles aventures. Donnons-nous rendez-vous à l'année prochaine et certainement au forum des associations en Septembre pour en parler.



La compagnie du JAVOT.

ASSOCIATIONS



Le LIV vous souhaite un bel été !

Que d'activités !

La saison 2022-2023 a été intense et nous nous en réjouissons !

- Les plus jeunes ont repris l'improvisation ! Avec un superbe match de fin d'année le 24 juin à la salle des fêtes contre Atacool Kids !
- Les entraînements pour le groupe « adultes », de très bonne qualité cette année, ont permis une participation à de nombreuses manifestations, en témoigne notre agenda de la saison !
- Le groupe « adultes » a pu coopérer avec la Compagnie du Javot pour le temps fort de l'année : le Festival Cultures en Jardins, mêlant improvisation et théâtre !
- Nous saluons le travail de nos bénévoles, qui nous épaulent tout au long de l'année.

2024 : un renouveau !

Notre équipe voit quelques-un.e.s de ses membres partir... Et de nouveaux arriver ! Il en va de même pour les professionnels qui nous ont coachés jusque-là. Le LIV prendra son nouveau souffle en septembre, alors rejoignez l'aventure !

À la rentrée, nous vous accueillerons pour 2 séances de test gratuites et sans engagement.

Nous répondrons à toutes vos questions lors du forum des associations qui se tiendra le vendredi 8 septembre 2023 ! Nous espérons vous retrouver nombreuses et nombreux pour entamer une année 100% improvisée !

Pour en savoir plus sur le LIV, consultez notre site : <https://le-liv-77.jimdofree.com/> ou notre page Facebook (@LIV. IMPRO).





Notre Association a participé les 3 et 4 juin dernier, comme les deux années passées, à l'animation « Culture en Jardins ».

Le samedi 3 nous avons un stand aux Fours à Chaux lorsqu'une céramiste procéda à une expérimentation grâce à un dragon cracheur de feu.

Le dimanche 4, vous étiez conviés à participer de 7 h 30 à 9 h 30, à une balade naturelle au petit matin, organisée par Pascal Frenche qui nous a conduits jusqu'à l'étang Brossard en passant par le Chemin de la Simonette et retour par la route d'Échou avec arrêt au Jardin des Sculptures, chez notre amie sculpteur Nadine Ressouches, pour se restaurer. Cette marche fut entrecoupée d'arrêts historiques et d'autres d'informations écologiques (faune et flore dont Pascal est un fin connaisseur).

Durant ces deux journées, de 15 h à 17 h, nous nous tenions à la disposition de ceux qui souhaitaient en savoir plus sur les fours à chaux et leur fonctionnement.

Le prochain rendez-vous de notre Association est fixé aux Journées du Patrimoine du dimanche 17 septembre où l'histoire du maquis valençois, formé en 1943, sera racontée avec présentation du livre sur Valence durant l'Occupation.

HPEV prête volontiers son concours dès lors qu'elle en est sollicitée. Ainsi, nous sommes à même de répondre à vos demandes à éclairer vos curiosités, disponibles pour visites ou informations diverses, n'hésitez pas, on est à votre écoute et gracieusement. Mais nous serons aussi attentifs à vos remarques, à vos conseils, à vos suggestions et heureux de recueillir vos souvenirs... ou si vous souhaitez acheter un de nos livres.

Voilà, pour les nouveaux valençois une occasion de contacts et de rencontres, n'hésitez pas l'Association à son siège au :

20, rue Max-Lafon, Valence-en-Brie

01.64.31.89.17

hpev77@gmail.com

Nous souhaitons à tous de belles vacances car : « En juillet, sombre matinée, n'empêche pas belle journée », tandis que « C'est le soleil d'août qui donne aux pommes leur goût » et nous ajoutons : aux vacancières un joli teint hâlé ! (Almanach météorologique des dictons)

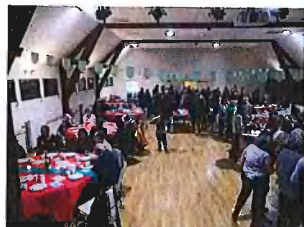
Danielle BULLOT
Président HPEV

ASSOCIATIONS



SOIRÉE CHOUCROUTE

Superbe Soirée que les 114 convives adultes et 18 enfants, ont apprécié, jusqu'à l'aube.
Le bureau de la Boule Carrée a décidé de ne pas faire payer les enfants de moins de 10 ans



CONCOURS DU 09 AVRIL 2023

Pour ce dimanche Pascal, le concours a connu un vif succès puisque nous avons enregistré 18 équipes.



CONCOURS DU 12 mai 2023 à MAROLLES SUR SEINE

Notre club a participé au concours de Marolles-sur-seine et l'équipe constituée par Gilles et Christophe a remportée le tournoi qui comptait 32 équipes
Toutes nos félicitations



CONCOURS DU 13 MAI 2023

(Dans le Cadre de la Fête Communale)

Ce concours n'a pas connu le succès escompté, puisque nous avons seulement enregistré l'inscription de 12 équipes, le Club de Marolles n'ayant pu se déplacer
Malgré tout, la bonne humeur était au rendez-vous.



CONCOURS DU 09 JUN 2023 EN NOCTURNE

Malgré un orage terrible, notre concours a connu un très franc succès, puisque nous avons enregistré 24 équipes. Les clubs de Machault et Marolles-sur seine, ont participé à ce concours.

Nous serons présents au forum des associations et en attendant nous vous souhaitons de très belles vacances

L'EQUIPE DU VAAV VOUS SOUHAITE UNE BONNE RENTRÉE SPORTIVE !

Boxe : Initiation à la boxe

Le Lundi ou le mardi de 18h à 19h30 Préfabriqué de l'ancienne école (Rue Octave Rousseau)
Avec Marc MAÏA

Renforcement 45 minutes de renforcement musculaire (abdos, fessiers, ...

etc.) & 15 minutes de stretching

Le mardi de 20h à 21h Salle Marius Albert

Avec Bénédicte SCHRAM

Cours 45 minutes d'initiation à la boxe et 45 minutes de danse

enfants : Le mercredi de 13h30 à 15h Préfabriqué de l'ancienne école (Rue Octave Rousseau)

Avec Marc MAÏA

Gym douce : Remise en forme tout en douceur, convient à tout âge

Le jeudi de 18h à 19h Salle Marius Albert

Avec Bénédicte SCHRAM

Zumba & Cours de fitness sur des musiques latines

K/Step : Le jeudi de 20h30 à 21h30 Salle Marius Albert

Avec Marc MAÏA

Certificat médical obligatoire pour toutes les disciplines avec précision des activités choisies

Tarifs cours enfants : 100€ à l'année

Tarifs cours adultes : 120€ à l'année pour 1 activité
+ 40€ par activité supplémentaire

Possibilités de paiement en 2x ou 3x sans frais

Du 4 au 15 Septembre 2023
Les cours seront gratuits
venez nombreux vous tester

Le nombre d'activités de la rentrée est illimité



ASSOCIATIONS

Une année vient de s'écouler et malgré les 3 années compliquées que nous venons de passer, l'équipe de V.A.A.V sera de nouveau là pour la quinzième année. Nous comptons vous retrouver au forum des associations le premier week-end de Septembre 2022 aux fours à chaux pour vous inscrire aux différentes activités que nous comptons conserver.

Reprise des activités à partir du 6 Septembre 2022. Les deux premières semaines seront considérées comme des cours d'essai. Venez nombreux pour faire un test et vous inscrire.

Renseignements et tarifs auprès de VAAV et bientôt distribué dans vos boites

L'équipe de V.A.A.V vous souhaite de bonnes vacances et espère vous retrouver en pleine forme début Septembre.



Grace aux bénévoles, à vos dons et votre participation, une fois de plus, ce fut une journée réussi !

Sans eux, sans vous, nous n'aurions pas pu organiser le concert, le repas, la buvette, les balades en moto, le saut à l'élastique....

Les fonds ont permis à Evan de continuer de la rééducation !
MERCI BEAUCOUP !

L'année prochaine, nous espérons vous voir aussi nombreux et motivés !

Nous vous souhaitons de belles vacances.



AGENDA

Samedi 11 novembre 2023
Commémoration de l'Armistice

PÉTANQUE

Vendredi 15 septembre 2023
Nocturne

Samedi 30 septembre
Soirée Rougail

Samedi 21 octobre
Concours

Samedi 18 novembre
Concours

COMITÉ DES FÊTES

Vendredi 8 septembre
Forum des associations
(feu d'artifice)

Dimanche 1^{er} octobre
Vide grenier d'automne

Mardi 31 octobre
Halloween

Samedi 2 décembre
Saint Nicolas

Dimanche 3 décembre
Marché de Noël

Dimanche 14 janvier 2024
Voeux du Maire